

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS POLIGNY

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015



CAHIER D'ACTEUR – ID JURA

Un projet de territoire participatif et original
pour des alternatives au Center Parcs



A propos d'ID Jura :

Initiative Développement (ID) Jura est une association née de la **rencontre de citoyens et d'entrepreneurs** lors des réunions publiques organisées autour du projet de Center Parcs en Décembre 2014.

En désaccord avec le modèle de développement et le montage du projet de Center Parcs, une de ses missions consiste à proposer d'autres projets de territoire basés sur l'intérêt général, la coopération, la solidarité et le respect de l'environnement.

Elle assure **une fonction de veille sur les projets innovants en France et à l'étranger** et souhaite les partager et les enrichir avec les citoyens, les élus, les acteurs économiques dans la **transversalité**.

Contact :

ID Jura
25, Place du vieil hôpital
39800 poligny

www.id-jura.fr
contact@id-jura.fr
<https://www.facebook.com/idjura>

Une association originale pour une refondation des projets

La constitution d'une association entre citoyens et entrepreneurs dans le cadre d'une telle procédure de la CNDP est suffisamment rare pour révéler l'éclatement des clivages politiques ou idéologiques traditionnels dans ce débat : les partisans ne sont pas toujours des acteurs des milieux économiques, et les opposants ne peuvent être réduits à d'inépuisables militants écologistes en décalage avec leur temps.

Le constat ayant rassemblé les fondateurs d'ID Jura est le suivant : **Oui, le développement de notre territoire est important** et la création d'emplois est une impérieuse nécessité. **Toutefois, le montant des investissements publics requis pour le projet de Center Parcs interpelle : et si les forces vives du territoire créaient davantage d'emplois avec moins de moyens ?** Ensemble nous proposons de construire les alternatives.

ID Jura interroge (via un formulaire sur son site internet) les habitants et les différents acteurs sur leurs besoins, remonte ces données du terrain, traite ces informations. Elle fait appel à la participation de chacun pour enrichir des pistes de réflexion. Elle souhaite proposer des projets innovants et correspondant aux besoins du territoire alors le projet de Center Parcs relève d'**une démarche d'un acteur économique privé qui ne prend appui ni sur les besoins, ni sur les aspirations ni sur les potentiels du territoire**.

Les moyens financiers des collectivités ne pourront être investis à la fois dans le Center Parcs et dans les projets économiques mis en avant par ID Jura, de surcroît dans un contexte de réduction de la dépense publique. Enfin, **l'idée de création d'un Center Parcs va à l'encontre de notre approche de l'avenir de notre territoire** comme du système de pensée qui lui correspond.

De nombreuses questions se posent...

Si nous voulons travailler et proposer des alternatives au projet de Pierre et Vacances, c'est aussi parce que nous identifions des **facteurs de risques importants** dans ce dossier :

- 1-Pourquoi nos élus n'ont-ils pas consulté les citoyens avant d'accepter un tel projet parachuté ?
- 2-**Pourquoi nos élus ne lancent-ils pas des appels à projet** ou bien ne s'appuient-ils pas sur des initiatives locales s'inscrivant dans des projets de territoire ?
- 3-Pourquoi une telle **disproportion entre les fonds publics investis et les emplois créés** ?
- 4-Est-il raisonnable d'octroyer des financements publics à une entreprise présentant des résultats négatifs dans ses derniers rapports financiers publiés. Pourquoi nos collectivités s'impliquent-elles autant aux côtés d'un opérateur privé ?
- 5-Les contribuables devront-ils se résoudre à payer 3 fois le Center Parcs : construction, entretien, démantèlement ?
- 6-**Pourquoi le groupe Center Parcs n'emprunte-t-il pas auprès des banques** sachant que les taux sont historiquement bas ?
- 7-**Le transfert de l'emprunt sur les collectivités se traduira-t-il par une hausse de la fiscalité locale en cas de non remboursement des loyers par Center Parcs** ? Quelles seront les garanties exigées en cas de défaut de paiement ?
- 8-Dans quel schéma départemental du tourisme s'insère ce type de projet et à quels besoins clairement identifiés répond-il ?
- 9-Quelles capacités d'adaptation et d'évolution aurait un projet aussi conséquent face aux fluctuations des comportements touristiques ?

On s'arrête, on réfléchit

Un moratoire s'impose !

Nous regrettons que les négociations tenues secrètes entre les élus et Pierre et Vacances aient été aussi longues (2008-2013) que la phase de consultation publique a été courte (quelques mois). Pour nous, **le parachutage d'un grand projet aussi contesté et sa mise en œuvre dans l'urgence appartient à un modèle révolu**. Les élus et Pierre et Vacances ne se sont résignés à engager une phase de consultation via la CPDP que lorsqu'ils y ont été contraints par la montée des critiques tant au niveau national que local. ID Jura souligne le rôle incontournable de la CPDP car elle a permis l'expression citoyenne dans toute sa diversité : une leçon de démocratie participative et un exemple à suivre pour nos élus !

C'est pourtant dans le calme et la sérénité que des réflexions aussi importantes que le développement et l'avenir de notre territoire devraient être conduites en choisissant in fine les meilleurs pistes d'action. C'est pourquoi **ID Jura appelle les élus à prononcer un moratoire sur le projet de CP afin de le confronter à d'autres pistes** qui émaneraient du territoire et pourraient être davantage en adéquation avec celui-ci.

Ce moratoire aura également l'avantage pour tous les partenaires de :

- faire retomber les tensions qui se sont créées pendant le débat public.
- reprendre la main sur le calendrier imposé par Center Parcs.
- se positionner comme acteur du territoire.

Aussi, la place, la compétence et **la capacité des citoyens à produire des solutions alternatives doivent-elles être reconnues et ce dès le début des réflexions**, c'est-à-dire dans la définition de l'intérêt général.

Vers une 3ème Révolution Industrielle jurassienne

Le projet de Center Parcs n'est pas assez ambitieux pour notre région !

Inspirés par l'expérience de la région Nord-Pas de Calais (voir encadré), les membres d'ID Jura proposent de décliner ce mode de raisonnement sur notre territoire. **Le schéma selon lequel un important investissement financier initial entraînerait mécaniquement de fortes retombées économiques est obsolète**. Le chancellement de l'économie mondiale devrait pourtant nous alerter sur l'essoufflement de ce type de pensée. ID Jura

s'inscrit dans un nouveau paradigme économique de l'innovation et du partage.

Nord-Pas de Calais : La 3ème Révolution Industrielle est en marche :

A l'initiative de la Région et de la CCI du Nord-Pas de Calais, cette démarche, considérée comme une première mondiale à l'échelle d'une région, affirme clairement son ambition : inventer un nouveau modèle économique pour faire du Nord-Pas de Calais, à l'horizon 2050, l'une des régions du monde les plus efficaces et productives, en matière d'économie décarbonée.

Déjà plus de 150 initiatives concrètes témoignent que le Nord-Pas de Calais est en marche vers une économie plus créative, plus économe en ressources, plus responsable et plus collaborative : Ville du futur, mobilité des personnes et des biens, métamorphose des usines et des matériaux, renouvellement des ressources...

www.latroisemerevolutionindustriellenordpasdecals.fr

La place des entreprises locales dans un nouveau modèle économique :

Nous comprenons l'engouement de certains acteurs économiques pour le Center Parcs. Leurs filières traversent des périodes difficiles et ils voient dans ce projet un enjeu majeur pour leur santé financière. Toutefois, la transformation du modèle de développement que nous proposons et ses nécessaires adaptations dans la société seraient tout autant source d'importantes retombées économiques pour les entreprises locales, et ce de façon plus pérenne. Par ailleurs, il serait souhaitable que les entreprises engagent entre elles des réflexions dans une logique collaborative, et pas seulement en temps de crise. Ainsi, **nous appelons nos collègues entrepreneurs à dépasser les clivages et à nous rejoindre pour agir en ce sens.**

Notre territoire compte d'importantes filières économiques qui pourraient être les piliers de cette grande transformation si un mouvement d'envergure était lancé.

Par exemple, si la construction de 400 chalets en bois pour le projet de Center Parcs semble, à juste titre, une aubaine pour les entreprises locales (sous réserve d'attribution du marché), que dire du gisement économique que représenterait, par

exemple, un projet de maisons de retraite du futur organisées sous forme de chalets de colocation pour personnes âgées comme le propose la structure « Les co-logis des aînés » ? (www.les-co-logis-des-aines.com).

Toutes les filières locales doivent être analysées et redynamisées :

Dans la démarche qu'ID Jura propose de substituer au projet de Center Parcs, tous les secteurs d'activité doivent être analysés à travers le prisme suivant : **Quelles sont toutes les activités innovantes, pouvant faire de notre territoire un pôle d'attraction local, régional voire mondial** qui favoriseraient l'emploi, qui s'appuieraient sur nos savoir-faire ou nos productions, et entraîneraient des retombées économiques locales ?

En matière agricole, sylvicole ou viticole, par exemple, mobilisons les acteurs et imaginons le renouveau du modèle agricole comtois aussi ambitieux et pérenne qu'a pu être la création des fruitières à Comté et vinicoles.

Dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, encourageons nos élus à imaginer la ville du futur comprenant ses bâtiments à énergie positive, ses réseaux de chauffage urbains, ses territoires « zéro-déchet ».

Et si le Jura prenait la direction d'un tourisme original, différenciant, valorisant ses capacités humaines, et son potentiel écologique et identitaire ?

Encore, sollicitons les citoyens de notre territoire pour inventer une déclinaison locale de l'économie collaborative si rayonnante actuellement (« Co-working », AMAP, Fablab, covoiturage, financement participatif, habitat collectif...).

Et si l'investissement public aidait l'ensemble de la population locale pour que le Jura soit un département où il fait bon vivre (cf : **initiative « territoire zéro chômeur longue durée »**) ?

L'abandon du projet de Center Parcs doit permettre aux acteurs de toutes les filières de s'interroger, par exemple : **« imaginons-nous nous réveiller un matin de 2033 ».**

Des chefs d'entreprise peuvent aussi être hostiles au Center Parcs :

Quelles entreprises décidons-nous de soutenir économiquement ?

Sans être hostiles à l'interventionnisme économique des collectivités publiques, les entrepreneurs d'ID Jura contestent l'attribution de ce qui peut être considéré comme un prêt bonifié à une entreprise d'une telle taille (1.4 milliards d'€ de chiffre d'affaires). **Pourquoi nos collectivités publiques déjà nettement affaiblies dans leur capacité financière se voient confier la responsabilité de contracter un emprunt pour une société multinationale ?**

La cotation en bourse de Pierre et Vacances ne devrait-elle pas normalement lui permettre de se financer via ses actionnaires ? Nous appelons les collectivités à faire preuve d'une générosité similaire, dans le cadre de projets alternatifs, pour soutenir les petites et moyennes entreprises du territoire : **et si l'investissement public aidait l'ensemble des entreprises jurassiennes à affronter l'économie de demain ?** (cf : rapport du CGSP sur la « silver économie »).

L'alibi de l'emploi : Faire mieux avec moins

En tant qu'entrepreneurs attachés au maintien de la vitalité de notre secteur, nous sommes sensibles à l'argument de l'emploi avancé.

Toutefois, s'agissant des emplois directs pour l'exploitation (environ 220 ETP) nous sommes convaincus que **d'autres projets pourraient en créer davantage et pour moins d'investissements.**

Quant à la phase de construction, **les emplois créés ne constituent qu'une amélioration temporaire qui ne résoudra pas les difficultés de fond du marché du travail** que seule une politique

ambitieuse axée sur un avenir plus lointain peut infléchir.

Conclusion : Repartons sur de nouvelles bases

Loin de s'opposer à tout développement économique, l'association ID Jura entend d'abord remettre en cause le montage économique et le modèle de développement proposés par Center Parcs et acceptés par les élus : **avec l'argent public investi, les forces vives du territoire, si elles étaient consultées, feraient beaucoup mieux.**

Plutôt que d'attribuer des sommes disproportionnées dans un projet contesté, **nous proposons plutôt de nous tourner vers l'avenir et d'imaginer ensemble les moyens de faire de notre territoire un pôle d'attraction mondial dans le cadre d'une économie collaborative de la Troisième Révolution Industrielle.**

Loin d'être utopiques, c'est au contraire en conscience des impasses que symbolise le modèle proposé que nous souhaitons initier des projets innovants qui seraient davantage en adéquation avec notre territoire et notre époque. **Notre projet engendrerait beaucoup plus de retombées économiques de par son ampleur.**

Un moratoire sur le projet de Center Parcs doit être nécessairement prononcé par les élus pour permettre aux acteurs du territoire de rendre ces modèles alternatifs sérieux et étayés. Notre travail a déjà commencé. **Les élus locaux doivent nous rejoindre et prendre le relais de notre association pour co-animer ce projet dont ils détiennent la mise en œuvre.**

Nous n'avons pas de solutions toute faites, le chemin se fraiera en avançant, **ensemble bâtissons les alternatives pour un développement harmonieux et collectif de notre territoire.**